

Le 2 décembre 2019

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à la Caserne Incendie, 7, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 2 décembre 2019 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Robert Young, Barbara Bellingham, Robert Deschamps, Ron Stewart et François Reid, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Le conseiller Jean Leboeuf

19-12-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le sujet suivant :

- 29) Divers :
-Nomination maire suppléant

19-12-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 novembre 2019, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du conseil

- Inondation Rivière aux Brochets / chemin Blinn
- Facturation bac brun / compost
- Drain pluviale/ rue Maple
- Radon

18-12-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN DÉCEMBRE 2019

Total des salaires : \$ 52 431.67 (Services Incendie juillet-décembre et Élus)

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

3829	Avizo Experts – conseils	Usine	1 342.91
3830	Axion		215.48
3831	Peter Beaucage	Déneigement novembre	875.51
3832	Bell		572.85
3833*	Nicole Blinn	Remb. Dép / budget, admin, abri tempo	1 123.54
3834*	CDS produit de bureau	Papier	163.26
3835*	Centre du camion Cowansville	Inspection F550 & charrue	1 237.62
3836*	Concassage Pelletier Inc.	Abrasif / note de crédit	955.10
3837	CT Copier		131.16
3838*	Enviro 5 inc.	Vidange de 33 fosses & Vidange usine	13 638.91
3839*	Excavation Giroux Inc.	Réparation chemin Blinn/ inondation Rivière aux Brochets	1 659.28
3840*	FNX-Innov	Entreposage sel voirie Res # 19-07-07	898.14
3841*	Formiciel	Chèques fournisseur	390.92
3842*	Luke Girard	Arbres chemin Nichols	790.45
3843	Hydro – Québec		2 726.94
3844*	Gestim Inc.	Inspecteur TIAM rés # 19-06-06	2 604.13
3845*	J.A.Beaudoin construction Ltd.	Nivelage (6hrs)	965.79
3846*	L'Heureux Nicole	Remb. dép / biblio	265.08
3847*	Levitt-safety	S.I. / Bench test	3 716.57
3848	Librairie Moderne	Biblio	292.47
3849	Librairie Renaud-Bray	Biblio	120.52
3850*	Loisir et Sport Montérégie	Formation S.E.S.A.	143.72
3851*	Martech Signalisation Inc.	Panneaux signalisation	837.19
3852*	Mines Seleine	19.34t.m. safe-t-salt	2 386.82
3853	9166-2452 Québec Inc. (Nopac)		8 286.66
3854*	Pieces D'auto St-Jean Inc.	Petite Sableuse	192.66
3855*	Plantation des Frontières	Sapins carrefour cult.	209.55
3856*	Premier Tech Aqua	Usine / rés # 19-11-17 Mesureur de boue	11 193.39
3857	Chauffage P. Gosselin Inc.		1 335.39
3858	R.I.G,M.R.B.M.		1 541.00
3859	Rona Levesque	Garage	124.18
3860*	S.O.S. Pompes Pièces Expert	Maintenance pompes	401.14
3861	Sani – Eco Inc.		539.23
3862*	Stanbridge East Fire Dept.	Remb. Dép. Essence	51.00
3863	Toilette Portatives Sanibert		395.23
3864*	Wright, Robert	Peindre sous-sol Biblio	766.59
3865	Receveur Générale	Retenu fédérale	1 314.80
3866*	Nicole Blinn	Petite caisse (noël)	195.85
3867*	Nicole Blinn	Remb. dép. (noël et réunion Budget)	434.32

19-12-04

SALAIRE ET ALLOCATIONS 2020

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu d'adopter les salaires et allocations 2020 t'el que présenté.

ÉTATS COMPARATIFS BUDGÉTAIRE 2019/ COURANT ET PRÉVUE

Dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et des dépenses en vertu des dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

La Directrice générale secrétaire-trésorière a fait parvenir à tous les membres du Conseil, le 26 novembre 2019, le rapport budgétaire concernant l'état comparatif des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2019 et l'état comparatif des revenus et des dépenses prévues pour l'exercice financier courant.

DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE

Lors de la séance du conseil du mois de décembre, la directrice générale dépose un extrait du registre des déclarations des membres du conseil en vertu du code d'éthique. La directrice générale confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les élus.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES MEMBRES DU CONSEIL

La directrice générale fait rapport que les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil, présent, ont été déposées pour 2020.

19-12-05

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipale du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu unanimement d'adopter le calendrier suivant pour les assemblées régulières du conseil municipal (débutant à 19h00) pour l'année 2020 :

le lundi 6 janvier	le lundi 6 juillet
le lundi 3 février	le lundi 3 août
le lundi 16 mars ¹	le lundi 14 septembre ²
le lundi 6 avril	le lundi 5 octobre
le lundi 4 mai	le lundi 2 novembre
le lundi 1 ^{er} juin	le lundi 7 décembre

(¹3^{ième} lundi du mois)

(² 2^e lundi du mois)

AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 398-2011-4, MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 398-2011

Le conseiller François Reid a donné avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement n° 398-2011-4, amendant le Plan d'urbanisme n° 398-2011, afin d'assurer la concordance au règlement n° 10-0618 de la MRC de Brome-Missisquoi modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

19-12-06

ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT N° 398-2011-4 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 398-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n°398-2011-4, copie du projet de règlement avait été remise à chacun des membres du conseil le 29 novembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu d'adopter le projet de règlement n°398-2011-4 modifiant le règlement Plan d'urbanisme n° 398-2011, afin d'assurer la concordance au règlement 10-0618 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

AVIS DE MOTION –PROJET DE RÈGLEMENT N° 399-2011-10, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°399-2011

Le conseiller Ron Stewart a donné avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, le règlement n° 399-2011-10, amendant le règlement de Zonage n° 399-2011, afin d'assurer la concordance au règlement n° 10-0618 de la MRC de Brome-Missisquoi modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

19-12-07

ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT N° 399-2011-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°399-2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East a adopté des règlements d'urbanisme afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Brome-Missisquoi a apporté des modifications à son schéma d'aménagement et de développement révisé deuxième remplacement, afin d'instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité a l'obligation d'adopter un règlement de concordance pour assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n°399-2011-10, copie du projet de règlement avait été remise à chacun des membres du conseil le 29 novembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter le projet de règlement n°399-2011-10, modifiant le règlement de Zonage n° 399-2011, afin d'assurer la concordance au règlement 10-0618 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à instaurer un cadre réglementaire sur les territoires incompatibles à l'activité minière.

19-12-08

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV)-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – PAVAGE RUE MICHEL RICEBURG- DOSSIER N° 00028154-1-46045(16)-2019-07-24-34

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à La voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu :

-Que le conseil de la municipalité de Stanbridge East approuve les dépenses d'un montant de 49 886.32\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

19-12-09

MANDAT AUDIT RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu :

- Que ce conseil renouvelle le mandat d'audit du rapport financier avec la Firme Raymond Chabot Grant Thornton;
- Que le mandat du vérificateur inclut la vérification, la présentation du rapport financier au conseil et la reddition de compte collecte sélective pour un montant de 8 200\$, plus les taxes applicables.

19-12-10

SUIVI STANDARD MENSUEL - EXPÉDITION ET ANALYSE HEBDOMADAIRE DE LA DCO À L'AFFLUENT ET L'EFFLUANT - USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu :

- D'accepter l'offre de service d'Avizo Expert-Conseil pour le suivi standard mensuel (dossier : 19-1270) pour le système de traitement des eaux usées (12 visites) au montant de 1 110.00\$/mensuellement, plus les taxes, selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 25 novembre 2019;

- D'accepter l'offre de service pour la production du rapport annuel 2020 (600\$+tx);
- D'accepter l'offre pour l'expédition et l'analyses hebdomadaire (40 semaines) de la DCO à l'effluent (dossier : 19-1270-1) au montant de 18.00\$/semaine, plus les taxes, selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 25 novembre 2019;
- Que le conseil autorise la directrice générale, Nicole Blinn, à signer pour et nom de la municipalité, tout documents requis aux fins de la présente résolution.

19-12-11

MUSÉE MISSISQUOI-CONFIRMATION APPUI FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PACTE BROME MISSISQUOI 2020- CÉLÉBRATIONS DE LA COMMÉMORATION DE LA BATAILLE D'ECCLLES HILL

***Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point. Le conseiller Reid quitte la salle.**

CONSIDÉRANT la résolution n°19-02-03, adopté à la réunion du conseil le 4, février 2019, concernant la confirmation de l'appui financière au projet des célébrations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu ;

- Que la Municipalité de Stanbridge East confirme la contribution d'un montant de 2 000\$.
- Que ce conseil appui la demande au Pacte Brome-Missisquoi 2020.

ABSTENTION : Le conseiller François Reid

19-12-12

CARTE VÉLO BROME-MISSISQUOI 2020-2022

***Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que la municipalité partage les frais d'un espace publicitaire avec le Musée Missisquoi et la municipalité de Saint-Ignace (1 volet format approx.3pouces x 6 pouces, 286.66\$ pour 2 ans).

ABSTENTION : Le conseiller François Reid

19-12-13

APPUI MORAL – DEMANDE PACTE BROME MISSISQUOI 2020-SOCIÉTÉ DE GESTION DU PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL DU PÔLE DE BEDFORD-SGPIRPB

CONSIDÉRANT la demande d'appui morale déposé par le SGPIRPB dans le cadre du programme Pacte Brome Missisquoi 2020, projet : *Études majeures tant économique que jurisprudentielle et comparution devant la Commission de Protection du territoire agricole du Québec pour le démarrage du parc industriel régional du Pôle de Bedford* ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu :

- QUE ce conseil appui la demande au Pacte Brome Missisquoi 2020 du SGPIRPB.

19-12-14

APPUI MORAL MUNICIPAL – DEMANDE PACTE BROME MISSISQUOI 2020- MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES

CONSIDÉRANT la demande d'appui déposé par la Maison de la famille des frontières dans le cadre du programme Pacte Brome Missisquoi 2020, projet : *Un accueil pour les familles*;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu :

- QUE ce conseil appui la demande au Pacte Brome Missisquoi 2020 déposé par la Maison de la famille des frontières.

19-12-15

CONTRIBUTION LEVÉE DE FONDS 2020 -FONDATION LÉVESQUE-CRAIGHEAD

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu de contribuer un montant de 100\$ à la Fondation Lévesque-Craighead pour leur campagne de levée de fonds 2020.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SUPPORT AUX LOISIRS BUDGET 2020- FADDOC

Il est convenu que ce conseil ne souhaite pas contribuer.

La municipalité est invité à une rencontre le jeudi 5 décembre à 19h00 au Centre-George-Perron.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES- COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS 2020-2023

Il est convenu par ce conseil, qu'ils ne connaissent pas suffisamment les enjeux de ce dossier pour être en accord ou désaccord.

19-12-16

REMPLACEMENT BALAYEUSE-CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que la municipalité remplace la balayeuse centrale au centre communautaire. (Plomberie Claude Boulet inc. soumission #818 en date du 04/11/2019 au coût de 549.99\$).

HORAIRE DU BUREAU TEMPS DES FÊTES

Fermeture du bureau temps des fêtes du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

CONVOCATION RÉUNION SPÉCIALE LE 18 DÉCEMBRE 2019

Réunion spéciale le lundi 18 décembre 2019 à 19h00, adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisations.

19-12-17

NOMINATION- MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu :

- Que Monsieur le conseiller Robert Young soit nommé maire suppléant de la municipalité de Stanbridge East. (*C.M. article 116*);
- Que M Robert Young soit nommé représentant de la Municipalité de Stanbridge East en remplacement de M Vaughan au conseil des maires de la MRC de Brome-Missisquoi lorsque nécessaire.

Article 116 C.M. « Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous privilèges, droits et obligations y attachés »

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire